

# KADABRA™

## 480 SC

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ OU DE L'ENTREPRISE

##### Identificateurs du produit

**Nom du produit :** Kadabra™ 480 SC

**No d'homologation de l'ARLA :** 35776

##### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Produit de protection des cultures, fongicide

##### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Entreprise :** Avesta CropScience Inc.

**Adresse :** Suite 2900, Bentall 5  
550, rue Burrard  
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 0A3

**Téléphone :** 1-720-625-2797

**Site Web :** <https://avestacrop.com>

**Numéro de téléphone d'urgence :** 1-800-424-9300

#### SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1A

**Mention d'avertissement :** Attention

**Mentions de danger :** Provoque une irritation oculaire grave.  
Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

**Conseils de prudence – Prévention :** Se laver soigneusement le visage, les mains et toute partie exposée de la peau après la manipulation. Éviter de respirer les pulvérisations ou les brouillards. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection des yeux et du visage.

**Conseils de prudence – Intervention :** En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à retirer, puis continuer le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

**En cas de contact avec la peau :** Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée ou d'éruption, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Conseils de prudence – Élimination :** Éliminer le contenu et le contenant conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

**Autres renseignements :** Peut provoquer une irritation cutanée chez les personnes sensibles. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique : Prothioconazole

No CAS : 178928-70-6

Pourcentage en poids : 30–60 %

Nom chimique : 1,2-propanediol

No CAS : 57-55-6

Pourcentage en poids : 5–10 %

Nom chimique : Dérivés d'éthers polyarylphténiques

No CAS : Sans objet

Pourcentage en poids : 1–5 %

Nom chimique : Résidus de pétrole, fractionneur de reformeur catalytique, sulfonés, polymères avec le formaldéhyde, sels de sodium

No CAS : 68425-94-5

Pourcentage en poids : 1–5 %

Nom chimique : Alcools C9–11 iso-, riches en C10, éthoxylés

No CAS : 78330-20-8

Pourcentage en poids : 1–< 3 %

Nom chimique : 1,2-benzisothiazolin-3-one

No CAS : 2634-33-5

Pourcentage en poids : > 0,036 %

## SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS

**Conseils généraux :** Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

**Inhalation :** Transporter la personne à l'air frais.

**Contact avec les yeux :** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à retirer, puis continuer le rinçage. Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter la zone atteinte. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

**Contact avec la peau :** Laver à l'eau et au savon. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réaction allergique, consulter un médecin.

**Ingestion :** Rincer la bouche. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler un médecin.

**Autoprotection du secouriste :** Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

**Symptômes :** Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut provoquer une rougeur et un larmolement des yeux. Sensation de brûlure. Un contact prolongé peut provoquer une rougeur et une irritation.

**Effets de l'exposition :** Aucun effet connu.

**Avis aux médecins :** Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction appropriés :** Poudre chimique sèche, CO<sub>2</sub>, mousse résistante à l'alcool ou jet d'eau pulvérisée.

**Moyens d'extinction inappropriés :** Aucun connu selon les renseignements fournis.

**Dangers particuliers résultant du produit chimique :** Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut provoquer une sensibilisation par contact cutané.

**Produits de combustion dangereux :** Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers :** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de protection contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié.

## SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles :** Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart et se placer sous le vent par rapport au déversement ou à la fuite. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

**Méthodes de confinement :** Prévenir toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage :** Endiguer la zone au besoin. Absorber le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte.

Ramasser et transférer le produit dans des contenants appropriés et dûment étiquetés. Nettoyer soigneusement les surfaces contaminées.

**Prévention des dangers secondaires :** Nettoyer soigneusement les objets et les zones contaminés en respectant la réglementation environnementale.

## SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

**Conseils pour une manipulation sans danger :** Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire appropriée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Considérations générales en matière d'hygiène :** Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Se laver soigneusement les mains après la manipulation et avant les pauses. Porter des gants appropriés ainsi qu'une protection des yeux et du visage. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

**Conditions de stockage :** Conserver les contenants bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

## SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**Mesures techniques :**

Douches

Postes de rinçage oculaire

Systèmes de ventilation

**Protection des yeux/du visage :** Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux (ou des lunettes étanches).

**Protection des mains :** Porter des gants appropriés.

**Protection de la peau et du corps :** Porter des vêtements de protection appropriés.

**Protection respiratoire :** Lorsque les mesures techniques sont insuffisantes pour maintenir les concentrations à des niveaux acceptables, utiliser une protection respiratoire appropriée.

**Mesures de contrôle de l'exposition environnementale :** Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : Liquide

Odeur : Légèrement caractéristique

Seuil olfactif : Sans objet

Couleur : Blanc cassé

Valeur du pH : 5.0 - 8.0

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Température d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Aucune donnée disponible

Inflammabilité : Sans objet

Température d'auto-inflammation : Sans objet

Viscosité dynamique : 133,9–214,0 mPa·s à 20 °C

Densité du liquide : 1,1–1,2 g/mL

## SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité :** Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

**Stabilité chimique :** Stable dans des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses :** Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

**Conditions à éviter :** Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

**Matières incompatibles :** Agents oxydants forts.

**Produits de décomposition dangereux :** Aucun connu selon les renseignements fournis.

## SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

**Renseignements sur les voies d'exposition probables :**

**Inhalation :** Les données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

**Contact avec les yeux :** Les données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles. Provoque une irritation oculaire grave (selon les composants). Peut entraîner une rougeur, des démangeaisons et une douleur.

**Contact avec la peau :** Peut provoquer une sensibilisation par contact cutané. Les données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles. Peut provoquer une légère irritation cutanée (selon les composants). Un contact cutané répété ou prolongé peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Un contact prolongé peut entraîner une rougeur et une irritation.

**Ingestion :** Les données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :**

**Symptômes :** Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut provoquer une rougeur et un larmolement des yeux. Sensation de brûlure. Un contact prolongé peut entraîner une rougeur et une irritation.

**Toxicité aiguë**

**Mesures numériques de la toxicité :**

**Les valeurs d'ETA suivantes ont été calculées pour le mélange :**

ETA\_mélange (voie orale) : > 5 000 mg/kg

ETA\_mélange (voie cutanée) : > 2 000 mg/kg

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Prothioconazole No CAS : 178928-70-6	> 6200 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	> 5 mg/L (Rat) 4 h
1,2-propanediol No CAS : 57-55-6	= 20 g/kg (Rat)	= 20800 mg/ kg (Lapin)	-
1,2-benzisothiazolin- 3-one No CAS : 2634-33-5	= 1020 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-

**Effets immédiats et différés, ainsi que les effets chroniques résultant d'une exposition à court et à long terme :**

**Corrosion/irritation cutanée :** Classification fondée sur les données disponibles concernant les ingrédients. Peut provoquer une légère irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire :** Classification fondée sur les données disponibles concernant les ingrédients. Provoque une irritation oculaire grave.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée :** Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

**Mutagenicité des cellules germinales :** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité :** Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction :** Aucune information disponible.

**STOT – exposition unique :** Aucune information disponible.

**STOT – expositions répétées :** Aucune information disponible.

**Danger par aspiration :** Aucune information disponible.

## SECTION 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité :** Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour le milieu aquatique. Éviter le rejet dans l'environnement.

**Écotoxicité aquatique**

Nom chimique : Prothioconazole

Poissons : CL50 : ≤ 1 mg/L (96 h, espèces de poissons)

Crustacés : CE50 : ≤ 1 mg/L (48 h, Daphnia magna)

Algues / plantes aquatiques : CE50 : ≤ 1 mg/L (72–96 h, algues)

Toxicité pour les micro-organismes : Sans objet

(Le produit n'a pas été testé en tant que mélange. Les données sont fondées sur les informations disponibles pour la substance active prothioconazole.)

Nom chimique : 1,2-propanediol

Poissons : CL50 : > 10 000 mg/L (96 h, Oncorhynchus mykiss)

Crustacés : CE50 : > 1 000 mg/L (48 h, Daphnia magna)

Algues / plantes aquatiques : CE50 : > 10 000 mg/L (96 h, algues)

Toxicité pour les micro-organismes : Sans objet

## Potentiel de bioaccumulation

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (FBC)
1,2-propanediol No CAS : 57-55-6	-1.07	1
1,2-benzisothiazolin-3-one No CAS : 2634-33-5	0.99	-

## SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

#### Déchets provenant de résidus ou de produits non utilisés :

Éliminer conformément aux règlements locaux. Éliminer les déchets conformément à la législation environnementale.

**Emballages contaminés :** Ne pas réutiliser les contenants vides.

## SECTION 14 : RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Non réglementé en vertu du TMD lorsqu'expédié par voie terrestre dans un emballage conforme; lorsqu'il est transporté par voie aérienne ou maritime, il peut être réglementé comme UN 3082.

**TMD :** Non réglementé / Non dangereux

L'expédition par voie terrestre (route ou rail) n'est pas réglementée comme marchandise dangereuse, à condition que l'emballage respecte toutes les exigences du Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (TMD). Aucune marque, étiquette, plaque ni documentation de transport n'est requise conformément à l'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD, mais celles-ci peuvent être utilisées afin de faciliter le transport multimodal impliquant l'OACI (IATA) ou l'OMI.

**IATA :** Non réglementé pour des quantités inférieures à 5 litres par contenant individuel. Voir la disposition spéciale IATA A197.

Numéro ONU ou numéro d'identification : UN 3082

Désignation officielle de transport ONU : Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, N.S.A.

Nom technique IATA : Prothioconazole

Classe(s) de danger pour le transport : 9

Groupe d'emballage : III

Dispositions spéciales : A97, A158, A197

Code du guide d'intervention d'urgence (ERG) : 9L

Description : UN 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, N.S.A. (prothioconazole), 9, III

**IMDG :** Non réglementé pour des quantités inférieures à 5 litres par contenant individuel. Voir IMDG 2.10.2.7.

Numéro ONU ou numéro d'identification : UN 3082

Désignation officielle de transport ONU : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Classe(s) de danger pour le transport : 9

Groupe d'emballage : III

Dispositions spéciales : 274, 335, 969

No EmS : F-A, S-F

Description : UN 3082, SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (prothioconazole), 9, III, polluant marin

## SECTION 15 : RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

### Réglementation/ législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement propres à la substance ou au mélange

#### Réglementation internationale

Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Sans objet

Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants : Sans objet

Convention de Rotterdam : Sans objet

#### Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour connaître le statut de conformité aux inventaires.

## SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

Cette fiche de données de sécurité résume l'état actuel de nos connaissances concernant les dangers pour la santé et la sécurité associés à ce produit et fournit des directives sur sa manipulation et son utilisation sécuritaires en milieu de travail. Chaque utilisateur doit lire cette fiche de données de sécurité et examiner les renseignements qu'elle contient en fonction des conditions de manipulation et d'utilisation du produit en milieu de travail, y compris son utilisation conjointe avec d'autres produits. Si des précisions ou des renseignements supplémentaires sont nécessaires afin d'effectuer une évaluation adéquate des risques, l'utilisateur doit communiquer avec l'entreprise.